

Vos questions / nos réponses

Sevrage - Problématiques et Impasse

Par [BlackCityTour](#) Postée le 30/08/2024 04:03

Bonjour, Je vous écris car je suis dans une situation vraiment horrible et je ne sais absolument quoi faire pour enfin m'en sortir... Je prends du Skenan depuis 2 ans pour des douleurs chroniques : mon médecin qui m'en prescrivait n'est plus là, aucun autre médecin ne veut le faire depuis, donc je me fournis autrement pour continuer le traitement et une dépendance s'est installée. Je me rends compte de ma situation et je veux arrêter, mais aucune démarche ne fonctionne... Je suis allée dans des CSAPA : ils me répètent quasi-tous depuis un an "On a pas de médecin/place, revenez dans 2 mois". Les seuls qui m'ont accordé un rendez-vous m'ont dit que "Si vous arrêtez le Skenan vous aurez trop mal, il faut prendre un antidiouleur avec le traitement de substitution" : j'ai bien expliqué qu'aucun autre antidiouleur ne me soulage, que prendre un TSO va "bloquer" l'antalgique et que prendre un opiacé avec un traitement censé remplacer l'opiacé est contre-productif... Mais aussi que les opioïdes synthétiques me font systématiquement vomir et que la Circulaire Girard autorise le Skenan si les TSO sont contre-indiqués : rien à faire, on me répète que "c'est toujours méthadone ou subutex sauf si ils marchent pas" et on insiste pour me donner un TSO × continuer la morphine (donc continuer à en prendre non-léggalement avec un TSO qui va l'empêcher d'agir et créer un manque) avant de me rediriger. Maintenant, tout le monde se renvoie la balle : les médecins ne veulent rien faire et me renvoient vers des CSAPA, les CSAPA ne sont pas disponibles ou ne veulent pas faire un parcours adapté et me renvoient vers des addictologues qui me disent "pas de nouveaux patients" et me redirigent... Donc une boucle infernale n nnññññññ

Mise en ligne le 04/09/2024

Bonjour,

Nous sommes sensibles aux difficultés décrites dans votre message.

Vous nous indiquez être confrontée à des douleurs chroniques qui ne s'apaisent qu'avec le skenan.

Nous entendons bien l'impasse que constitue le fait de ne plus accéder légalement à ce médicament pour soulager vos douleurs ni de pouvoir obtenir de réponse adaptée concernant la substitution.

Peut-être serait-il intéressant de vous tourner vers des spécialistes de la douleur pour évaluer votre situation.

Dans un premier temps, l'idée serait d'initier une prise en charge sur l'apaisement de vos douleurs.

Puis dans un second temps, d'envisager plus spécifiquement la question du traitement de l'addiction.

Ces mêmes professionnels pourraient éventuellement établir une prise en charge permettant de coordonner votre parcours de soins afin de vous épauler au mieux dans votre démarche.

Pour plus d'informations sur les structures spécialisées dans la douleur chronique, il existe des consultations permettant une prise en charge pluriprofessionnelle de proximité.

Il est également possible de se rapprocher d'un centre anti-douleur ou encore d'une permanence avancée avec des professionnels rattachés à une structure intervenant dans la douleur chronique.

Vous trouverez en bas de page un lien qui vous dirigera sur le site du gouvernement qui explicite davantage les missions de ces différents services.

Vous pourrez accéder à une cartographie nationale des centres qui prennent en charge la douleur chronique pour trouver des interlocuteurs dans votre zone géographique.

Bien sûr, cela implique de solliciter le concours de votre médecin traitant dans cette perspective.

Nous vous glissons également en bas de page, un lien vers notre rubrique « adresses utiles » pour identifier les CSAPA existants proches de votre ville afin d'élargir votre champ de recherche.

En espérant avoir pu vous apporter une piste éventuelle de réflexion et/ou d'orientation.

En attendant, nous sommes bien sûr disponibles pour toute autre question au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuite) 7j/7 de 8h à 2h. Egalement par tchat via notre site internet du lundi au vendredi de 14h à minuit et le week-end de 14h à 20h.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)

- [Les structures spécialisées douleur chronique \(SDC\)](#)